



# Lyon Corbas Aéronautique

## Compte rendu de la réunion du 14 octobre 2021 avec les représentants de LYON METROPOLE

**Présents : LYON METROPOLE :** Jean Luc ARNAUD  
Marion BERNARD  
Muriel MORA  
Alain PASCAL  
Aurélien LABROSSE

**LCA :** Jean Michel SEROUART (Président)  
Guy DROZ (Secrétaire)

**ALC :** Jean Michel SEROUART  
**AILES ANCIENNES :** Eric CHAILLOUX

**ACMR :** Michel FERRENBACHER

**EPLC :** Vincent VILLARS

**CVVL :** Thierry SEYVET

La réunion commence à 10h par la présentation des participants.

JL ARNAUD précise que chaque association devra remettre à ses services un compte rendu d'activité. Il précise aussi qu'il doit être informé en cas d'accident sur la plate-forme (par exemple accident récent non signalé d'un parachutiste).

Le Sous-Préfet (Monsieur ROCHAS) doit effectuer une visite de la plateforme de Corbas le 20 octobre à 14h30. La présence de chaque association est souhaitée. Monsieur le Sous-Préfet souhaite faire cette visite en préparation de la CCE (Commission Consultative d'Environnement) qui aura lieu le 25 Novembre.

Il est ensuite procédé à un tour de table des problèmes rencontrés ou à traiter :

La manche à air a été remplacée. La Métropole va veiller à en acquérir.

Pas de problème avec l'agriculteur et le berger (l'agriculteur possède un matériel performant qui permet un minimum d'indisponibilité de la piste). Le retour du berger n'est pas attendu avant janvier. A vérifier.

M.ARNAUD demande qu'il soit informé des plaintes des riverains(les lui communiquer).

Sangliers : AMCR est concerné par des retournements de terre. Il existe un trou dans le grillage d'enceinte.

CVVL pose la question de la présence de la grue dans l'axe et au nord de la piste qui gêne le décollage du remorqueur. M.ARNAUD précise que ceci est à voir avec la mairie de Corbas. Un mail sur ce sujet a été fait à la DGAC par JM SEROUART, et nous n'avons toujours pas de réponse.

EPLC et CVVL: Les interventions sur les fosses septiques et champs d'épandage auront lieu aux dates suivantes :

EPLC : 29 nov au 13 déc

CVVL : 6 déc au 16 déc

M.ARNAUD précise qu'il est interdit d'utiliser de la javel. Il faut utiliser des produits naturels.

Des panneaux de directions « aérodrome de Corbas » seront installés. Les emplacements seront à déterminer.

CVVL : Le projet de récupération d'un préfabriqué est suspendu en attente du résultat de la mise en concurrence pour attribution des titres d'occupation de la plateforme.

La toiture du hangar est en très mauvais état et des structures sont à reprendre.

Mise en concurrence pour obtenir les titres d'occupation de la plateforme : dossier à constituer à partir de début 2022. Chaque association devra remettre un projet.

Pistes : un roulage de pistes est à prévoir ainsi qu'une peinture signalétique prise en charge par la Métropole.

AMCR est en attente de décision pour la pose d'un container. Il n'y aura pas de réponse avant la mise en concurrence.

Une discussion est engagée sur l'éventuelle mise en place de panneaux solaires sur les toitures des hangars

A. LABROSSE accompagné de G. DROZ se rend au premier étage afin d'examiner l'état de la toiture du hangar ALC. Celle-ci présente des voiles d'oxydation. Cette oxydation n'est pas encore perforante. Il conviendrait de faire un traitement de décapage et de peinture de protection, afin d'éviter de se trouver dans la situation de CVVL. A. LABROSSE va demander des devis.

Fin de la réunion à 11h 35